



Wissembourg, le 4 juin 2013

REUNION DE QUARTIER

Weiler

Compte-rendu de la réunion du 4 avril 2013

Contact :

Audrey Impedovo
Responsable des affaires culturelles et de la communication
Mairie de Wissembourg
03 88 54 87 77 - a.impedovo@mairie-wissembourg.fr

Présents : Christian GLIECH, Maire de Wissembourg, Nicole HABERMACHER, Adjointe au Maire, Bertrand IFFRIG, Adjoint au Maire, Isabelle MATTER, Adjointe au Maire, Bernard BETSCH, directeur général des services, André REINWALT, directeur des services techniques, Pascal GEUGEY, policier municipal.

Nombre de riverains présents : environ 30.

Monsieur le Maire présente les dossiers en cours. Des comptages de véhicules ont été réalisés rue de la Vallée, sur différents tronçons. En raison de dépassements de vitesse constatés, des contrôles radars seront renforcés par la police municipale et des aménagements de voirie seront étudiés.

Demande des riverains	Réponses
Suite à l'ouverture d'un passage, un stationnement gêne la circulation à hauteur du parking du foyer.	Cela sera vu sur place.
Les murets de protection entre Wissembourg et Weiler sont fragilisés.	Un diagnostic sera fait et les propriétaires seront prévenus. Si besoin, il est possible de faire un arrêté de péril.
Route de Weiler (sortie de Wissembourg), à hauteur du carrefour avec le chemin d'accès vers la Bergerie, il serait utile d'abaisser les bordures.	Cela sera fait.
Le parking provisoire de la rue des Bucherons est peu praticable. Ne peut-on pas l'aménager ?	Un concassé et un marquage au sol temporaire seront mis en place, avant l'aménagement définitif. Ces travaux entrent dans un programme pluri-annuel de voirie.
Il y a des distributeurs de Canisacs partout sauf à Weiler.	La demande n'avait jamais été faite. Des Canisacs seront installés, sur deux emplacements à définir.
Y a-t-il une navette de bus entre Wissembourg et Weiler ?	Oui, les horaires peuvent être consultés en mairie.
Qu'en est-il du contournement de l'église paroissiale ?	Le dossier est à l'étude. Il s'inscrit dans un projet global relatif à la traversée de Weiler.
Il n'y a aucune station qui fournit du carburant GPL. Ne peut-on en installer ?	La distribution du carburant relève du secteur privé, qui est géré à Wissembourg par Match. Il ne faut pas hésiter à les sensibiliser au problème par courrier. L'installation d'une borne électrique est également à l'étude.
La réception du câble est toujours mauvaise.	Il y a lieu de s'adresser à Numéricable, chargé de sa distribution. La ville leur a adressé de nombreux courriers à ce sujet. La société avait proposé comme solution l'implantation de la fibre optique, mais la ville devait prendre en charge 50 % des dépenses. A noter que deux entreprises privées sont intéressées pour l'implantation d'un nouveau relais TNT, en plus de celui géré par TDF.
Y'a-t-il un projet de lotissement à Weiler ? On en parlait déjà il y a plus de deux ans.	Oui, les terrains sont en cours d'acquisition. C'est une procédure longue.
Il n'y aucune aire de jeux à Weiler, il en faudrait une.	La demande sera étudiée.

Demande des riverains	Réponses
<p>Quel est le devenir de la sous-préfecture ? Le reportage sur M6 était largement négatif.</p>	<p>Le devenir de la sous-préfecture dépend des choix du Ministère de l'Intérieur.</p> <p>Quant au reportage de M6, on ne peut pas considérer qu'il s'agisse d'un travail journalistique. Les journalistes sont venus avec un point de vue préconçu qu'ils ont cherché à démontrer. Les propos n'allant pas dans leur sens n'ont pas été diffusés.</p> <p>Le travail de la sous-préfecture ne se mesure pas à la fréquentation du public. La sous-préfète, en tant que représentant de l'Etat en région, a notamment un rôle fort à jouer dans la réalisation des projets locaux. Pour exemple, le projet OPUS à la Breitwiese, bloqué en 2008, a pu se résoudre grâce à l'intervention de la sous-préfète.</p> <p>Cela n'empêche pas bien sûr de réfléchir aux solutions pour réaliser des économies. L'Etat pourrait par exemple regrouper ses services à Wissembourg (sous-préfecture, Pôle Emploi, etc.) dans un seul bâtiment pour faire des économies d'échelle. Le jumelage des sous-préfectures de Wissembourg et de Haguenau a également permis de faire une économie de 200 000 €.</p>
<p>Au croisement de la rue de la Vallée et de la rue du Pigeonnier, la route est trop étroite pour circuler en double-sens, notamment depuis la création du lotissement. Ne peut-on pas déplacer l'abri-bus ?</p>	<p>La rue est dimensionnée en fonction du trafic. Son élargissement pourrait augmenter la vitesse des automobilistes, ce qui n'est pas souhaitable. La proposition sera vue sur place par les services techniques.</p>
<p>Le 30 km/h est difficile à tenir rue de la Vallée. Ne peut-on pas réglementer à 40km/h ?</p>	<p>La vitesse de nombreux automobilistes à Weiler dépasse déjà largement les 40km/h. La vitesse doit baisser, augmenter la limite de vitesse serait un signal inverse.</p>
<p>Pourquoi ne pas mettre en place des revêtements rugueux pour réduire la vitesse, un rétrécissement de la voirie ou un radar fixe ?</p>	<p>Le revêtement rugueux crée des nuisances sonores pour les riverains. Le radar fixe ne relève pas de la compétence de la mairie. Un aménagement provisoire pourrait être effectué pour rétrécir la voirie.</p> <p>Après discussion, il est convenu de mettre en place un aménagement provisoire de rétrécissement de la voirie.</p>
<p>Une réfection du caniveau serait à réaliser au droit du 23, rue de la Forêt.</p>	<p>Cela sera vu par les services techniques.</p>
<p>Le fossé s'écoulant vers la rue de la Forêt risque d'inonder une partie des habitations.</p>	<p>Il n'y pas de risque, une rencontre sera organisée par les services techniques sur place avec les riverains pour l'expliquer.</p>
<p>Il faudrait prévoir la mise en place d'un bac à sel rue de la Forêt (rue en pente).</p>	<p>Cela sera fait.</p>
<p>Il était question de réaliser une liaison (piétons-cyclistes) de la rue des Bûcherons vers l'école.</p>	<p>Le projet devra être budgétisé. L'acquisition des terrains nécessaires à ce projet est en cours.</p>
<p>Un câble électrique, à proximité du réservoir d'eau potable, est pris dans les arbres. Il faudrait les élaguer.</p>	<p>Cela sera vu par le service technique.</p>
<p>Il faudrait rajouter un passage piéton à la sortie de la chapelle de Weiler.</p>	<p>Cela sera fait.</p>